

Le viol : en parler - 1/1

Les viols arrivent de plus en plus souvent dit on. C'est faux. C'est juste les victimes qui en parlent plus...

Définition

Le viol : C'est le fait de pénétrer une personne par la ruse, la force ou la surprise.

Deux sortes de viol

- a) Le viol simple : une personne en abuse d'une autre
- b) La tournante ou passe à dix : c'est un groupe de personnes qui maltraite et abuse l'un après l'autre d'une autre

Les peines

Le violeur, qu'il soit majeur ou mineur s'expose à une forte amende (environ 50000 euros pour le viol et 100000 euros par violeur pour la tournante) et à plusieurs années d'emprisonnement (5 ans pour le majeur). Le viol est donc un crime puni par la loi et il faut à tout prix le combattre.

La victime

Il faut en parler !! Et c'est difficile !!! Il existe (en bas de cet article) des numéros gratuits et anonymes. Il faut également aller à l'hôpital, si possible avec la même tenue, non lavée, que le jour du viol, pour un dépistage de MST et vérifier que l'on est pas enceinte.

Quelques chiffres

- 15% des jeunes filles de 15 à 18 ans ont eu au moins une fois un rapport sexuel forcé
- 3,3% des agressions survenant dans un endroit public ont lieu dans l'enceinte scolaire et 3,7% ont lieu dans la rue
- 81% des filles et seulement 54% des garçons (échantillons 13-18 ans) pensent qu'il faut être amoureux pour avoir des relations sexuelles avec quelqu'un

Numéros utiles

- 119 appel national disponible 24/24
- Viol femmes info : 0800. 05. 95. 95
- Fil Santé-Jeunes : 0800. 23. 52. 36
- Pour la région Ile-de-France : Jeune violence écoute : 0800. 20. 22. 23